

Décision

Générale

colonial

Décision n° 397 accordé à Madame Richaud, dame-employée auxiliaire en service au Gouvernement.

n° 397

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 mai 1945

Numéro JO
n° 4 du 01/05/1945

Date du numéro
1 mai 1945

TEXTE INTÉGRAL

une permission d'absence d'un mois, à salaire entier, est accordé à Madame Richaud, dame-employée auxiliaire en service au Gouvernement, à compter du 24 mai 1945.